

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - J I J E L

Réf : DOT/SDT/DRA/SRU//2022

Jijel le : 27.12.2022

2 IEME MISE EN DEMEURE

* Identification des parties :

- Service contractant : la direction opérationnelle d'Algérie télécom Jijel
- Partenaire contractant. Entreprise : **EURL DJASSEM URBANISME** représentée par son gérant
Mr **BENDJAMAA ABDEL MOUDJIB**, sis à **197 AIN EL BEY 1 IERE TRANCHE FRERES FERRAD ZOUAGHI –
CONSTANTINE .**

* Identification de l'opération

- Contrat N° : 04/AT/SDT/DRA/2022
- ODS de démarrage des travaux : **99** du **20.11.2022**
- Projet : **CREATION DE 100 ABONNES CUIVREY COMPRIS INSTALLATION INTERIEURE – ZONE CMP JIJEL**
- date de notification D'ODS : **07.12.2022**

* Objet de la mise en demeure :

Je viens par la présente vous informer que vous n'avez pas encore entamer les travaux relatifs au projet en question, malgré la première mise en demeure daté le 15.12.2022.

A cet effet, vous êtes mise en 2 ième demeure, et vous êtes tenu de se rapprocher de nos services dans un délais n'excédant pas 08 jours .

Faute de quoi, la direction opérationnelle des télécoms Jijel provient la résiliation du contrat.



Le Directeur

Le Directeur Opérationnel
des Télécommunications de Jijel
M. Boucif BELIL